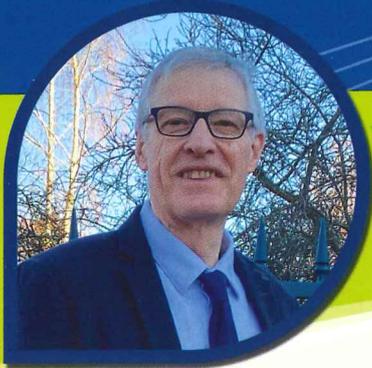


Montmorot

Votre bulletin municipal



Meilleurs vœux 2023 !

Éditorial

Face à l'urgence climatique, l'inflation, la guerre à nos portes, la Covid encore tenace, l'équipe municipale demeure lucide et s'adapte sans cesse, mais ne sombre pas dans la sinistrose ni dans le déni de la situation.

Ce mois de janvier est pour nous le moment de tirer les conclusions budgétaires de l'exercice 2022 pour ensuite se projeter dans l'avenir. Nous gardons le cap, avec rigueur et cohérence, dans un environnement budgétaire toujours plus contraint et inflationniste.

Les résultats positifs des exercices budgétaires antérieurs devraient nous permettre de poursuivre avec sérénité et détermination, un programme d'investissement 2023 soutenu avec, notamment :

- la rénovation énergétique de nos bâtiments : Accueil de loisirs, locaux de l'Eveil Sportif, école maternelle... l'objectif étant d'améliorer le confort d'utilisation des locaux mais aussi de réduire les frais de fonctionnement ultérieurs,
- la création, en partenariat avec un promoteur privé, de logements adaptés aux besoins de notre temps, sur le site Vallière d'Aval (derrière la maison médicale),
- la continuité du programme de réhabilitation de nos voiries avec ECLA Lons Agglomération, pour sécuriser et partager la rue : Montée Combe Erlin et accès à la voie verte depuis la rue Novalet (derrière Bricomarché). Les travaux sur les réseaux de la rue Mathy seront poursuivis en vue de son réaménagement ultérieur.

Comme les années précédentes, il n'y aura pas d'augmentation de la part communale sur la taxe foncière et, malgré une inflation aux alentours de 6,6 % (chiffres INSEE), la hausse des tarifs de l'Accueil de loisirs sera contrainte à 2 % afin de limiter l'impact sur les familles. Le prix des repas pour les enfants demeure, pour l'instant, inchangé.

Dès le printemps, dans un souci d'apaiser et de sécuriser la rue et afin d'apporter un confort de vie aux riverains, la vitesse de la circulation automobile sur la commune sera limitée à 30 km/h (sauf exception).

Les membres du Conseil municipal et les services municipaux sont à mes côtés, toujours motivés et mobilisés, pour construire notre cité de demain.

Enfin, en ce début d'année, j'aurai une pensée toute particulière pour saluer toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour les plus fragiles, individuellement ou collectivement et souvent de manière totalement désintéressée. Qu'ils soient remerciés pour leur investissement qui favorise le lien social et plus globalement, le bien-être des citoyens au sein de notre collectivité.

Meilleurs vœux pour 2023 !

Le Maire
André Barbarin



**Le conseil municipal
en action**

Actualités Montmorot

**Calendrier de collecte
des ordures ménagères**

**Au printemps, la ville
passe à 30 km/h**





Montmorot

Votre bulletin municipal

ACTUALITÉS MONTMOROT

Le conseil municipal en action (Comptes-rendus détaillés sur www.montmorot.fr)

Séance du 16 novembre 2022

- ▶ Rapport d'activités d'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA).
- ▶ Acquisition de 3 parcelles pour 106 m² rue Pierre Cazot pour 1 123,60 € HT.
- ▶ Débat sur le transfert de compétence "Plan Local d'Urbanisme" à ECLA.

Séance du 14 décembre 2022

- ▶ Actualisation des tarifs communaux (+ 6,5%), salles municipales (6,5 %), accueil de loisirs (+ 2 %).
- ▶ Validation aménagement Montée Combe Erlin pour un coût évalué à 218 207,71 € HT.
- ▶ Validation aménagement accès voie verte depuis Montboutot pour un coût évalué à 79 680 € HT.
- ▶ Refus de transférer la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme) à ECLA.
- ▶ Vente de bois au prix de 30 € le stère, coupé mais non débité.
- ▶ Fixation de l'indemnité versée aux agents recenseurs (1 015 € net) et au coordonnateur (1 200 € net).

Recensement de la population

Du 19 janvier au 18 février 7 agents recenseurs recrutés par la municipalité sillonneront la commune.



De gauche à droite : Maryse ROVELLI, Annick RAGUENEAU, Arlette LIBOZ, M.-Christine DICHAMP, Dominique BONNEVIE (coordinatrice), Laurence LAÏLLY, Timothée CHALOT, Josette LAMBERT (photo en médaillon).

La population augmente à Montmorot !

Entre 2014 et 2022 la population a augmenté de 91 habitants soit **2,72 %**. C'est le signe d'une commune attrayante et qui attire des habitants. Au 1^{er} janvier 2023 la population totale s'élève à **3 430 habitants** (dont 331 comptés à part : internes du lycée, voyageurs, résidents EHPAD).

Angélique BUCLET a été recrutée en renfort de l'agence postale deux matinées par semaine.



Quelques recommandations pour les déplacements à pied ou à vélo.

- Porter un vêtement clair ou mieux une chasuble réfléchissante
- Utiliser les trottoirs et les pistes cyclables lorsqu'ils existent
(panneau rond = obligation, panneau carré = conseillé).



En bleu : les équipements obligatoires • **En vert** : les équipements facultatifs

Parole à l'opposition

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2023. Cette fin d'année a été marquée par un débat au sein du conseil municipal concernant le transfert du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Ce transfert aura pour conséquence d'enlever totalement le pouvoir du maire concernant l'urbanisme de la commune. En effet, ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération) aura tout loisir de décider pour Montmorot ce qui est bon ou pas pour la commune.

Montmorot compte 4 conseillers communautaires sur 63. Lors du dernier conseil municipal, celui-ci a eu à délibérer sur l'adhésion au PLUI. Le résultat du vote a été sans appel, 2 voix pour, 21 voix contre. Elus que nous sommes, nous resteront vigilants et actifs sur ce dossier.

La majorité actuelle continue sa politique « tout vélo » avec de nouveaux gros investissements (cheminements montée Combe Erlin et derrière Bricomarché).

Ces investissements, certes nécessaires pourraient être réalisés à moindre frais, ce qui permettrait de réaliser d'autres travaux. Les 30 km/h suscitent également l'agacement et l'incompréhension parmi la population. Pour beaucoup, cette mesure est totalement inutile sur certains secteurs (avenue Maillot,...) et n'empêchera pas les automobilistes de rouler vite et de ne pas respecter ces limitations. Est-ce que cette mesure est adaptée au respect et à la protection de l'environnement ?

Maryse Moulerot, Irène Chamberland, Christian Cordenod

Une micro crèche "O'Nid d'Eveil"

a ouvert ses portes avenue BRIAND à Montmorot. Elle accueille une douzaine de petits, encadrés par du personnel qualifié. Un lieu agréable et adapté où les enfants peuvent s'épanouir en toute sérénité.

Contact : Anne Letondal - 06 88 75 48 42
mc.onideveil@gmail.com



Françoise TOMASETTI
Adjointe : « culture et solidarités »

Nouveau service civique à la médiathèque

Maeva BOUDET, 22 ans, est engagée depuis début octobre pour un service civique de 8 mois, à la médiathèque. Son dynamisme et la qualité de son accueil sont appréciés par toute l'équipe et les visiteurs des lieux. Elle construit son projet professionnel en découvrant le monde du livre, de la culture, de l'animation et de la communication.



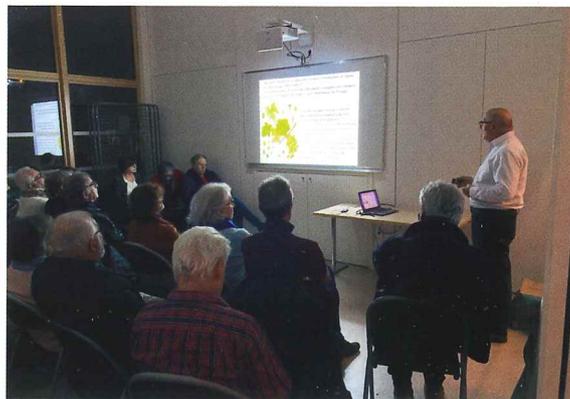
en octobre, les sorcières à la médiathèque



en décembre, "la fée Cuisalie" un conte de Noel présenté par la Compagnie Théâtre de la Petite Montagne

Ça bouge du côté de la médiathèque !

Depuis l'ouverture de la nouvelle médiathèque en janvier 2021, nous sommes fiers d'annoncer que nous avons dépassé les 700 adhérents/lecteurs (320 en 2020). Sans compter les 250 élèves des écoles, les assistantes maternelles et la micro-crèche, La Châtelaine, Crockylou et "Jamais Seul à Montmorot".



en janvier conférence de Christian Furia "l'histoire du vignoble franc-comtois"

Les informations et nouveautés de la Médiathèque sont maintenant accessibles sur le nouveau site de la Commune, www.montmorot.fr



Carole BOUVIER
Adjointe « communication, fêtes
et cérémonies, vie associative »

Vœux au personnel

Le 9 janvier, les membres du conseil municipal ont présenté leurs vœux à l'ensemble des agents de la collectivité. L'occasion également de remettre la médaille du travail "argent" à Marielle SEPREZ.



Repas des aînés



186 personnes ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité pour le repas des aînés. Le service était assuré par les conseillers municipaux.

Illumination du sapin

Après le décompte pour illuminer le sapin place de la mairie, les enfants ont chanté et le Père-Noël a rendu visite aux petits et grands. La manifestation organisée par le centre de loisirs Crockylou, l'association Catharus kid d'élèves et la municipalité fut un grand succès.



Cérémonie du 11 novembre

Après le dépôt de 78 roses sur la stèle du monument aux morts, en hommage aux 78 poilus morts entre 1914 et 1918, 6 écoliers : Eve Belleville, Anaïs Daudry, Cloé Daudry, Elisa Gros, Antoine Contet et Kim Turin énumèrent les noms des soldats morts pour la France. Puis, encadrés de leurs enseignants, les écoliers, entonnent le "pouvoir des fleurs".



Réunion de quartier

C'est à la résidence Lecourbe, qu'a eu lieu la quatrième réunion de quartier de 2022 qui a rassemblé également les habitants du quartier En Bouland et de la rue Jules Bury. Les réunions de quartiers permettent aux administrés d'évoquer les sujets de la vie dans leur quartier.



Calendrier de collecte des bacs gris et bacs de tri - 1^{er} semestre

Les bacs doivent être sortis avant 5h pour une collecte en matinée et avant 12h pour une collecte d'après-midi.

Si votre bac n'a pas été collecté (neige, panne de camion, erreur de collecte), merci de le laisser sorti en cas de rattrapage.



Calendrier de collecte 2023

BAC GRIS et BAC DE TRI



MONTMOROT

Janvier		Fevrier		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 D	Nouvel An	1 Me		1 Me	1 S	1 S	1 L	1 L	1 L	1 J	
2 L	Matin	2 J		2 J	2 D	2 D	2 Ma	2 Ma	2 Ma	2 V	
3 Ma		3 V		3 V	3 L	3 L	3 Me	3 Me	3 Me	3 S	
4 Me		4 S		4 S	4 Ma	4 Ma	4 J	4 J	4 J	4 D	
5 J		5 D		5 D	5 Me	5 Me	5 V	5 V	5 V	5 L	Matin
6 V		6 L	Matin	6 L	6 J	6 J	6 S	6 S	6 S	6 Ma	Matin
7 S		7 Ma		7 Ma	7 V	7 V	7 D	7 D	7 D	7 Me	
8 D		8 Me		8 Me	8 S	8 S	8 S	8 S	8 L	8 J	
9 L	Matin	9 J		9 J	9 D	9 D	9 D	9 D	9 Ma	9 V	
10 Ma		10 V		10 V	10 L	10 L	10 L	10 Me	10 Me	10 S	
11 Me		11 S		11 S	11 Ma	11 Ma	11 J	11 J	11 D	11 D	
12 J		12 D		12 D	12 Me	12 Me	12 V	12 V	12 L	12 L	Matin
13 V		13 L	Matin	13 L	13 J	13 J	13 S	13 S	13 S	13 Ma	
14 S		14 Ma		14 Ma	14 V	14 V	14 D	14 D	14 D	14 Me	
15 D		15 Me		15 Me	15 S	15 S	15 L	15 L	15 L	15 J	
16 L	Matin	16 J		16 J	16 D	16 D	16 Ma	16 Ma	16 Ma	16 V	
17 Ma		17 V		17 V	17 L	17 L	17 Me	17 Me	17 Me	17 S	
18 Me		18 S		18 S	18 Ma	18 Ma	18 J	18 J	18 J	18 D	
19 J		19 D		19 D	19 Me	19 Me	19 V	19 V	19 V	19 L	Matin
20 V		20 L	Matin	20 L	20 J	20 J	20 S	20 S	20 S	20 Ma	
21 S		21 Ma		21 Ma	21 V	21 V	21 D	21 D	21 D	21 Me	
22 D		22 Me		22 Me	22 S	22 S	22 L	22 L	22 L	22 J	
23 L	Matin	23 J		23 J	23 D	23 D	23 Ma	23 Ma	23 Ma	23 V	
24 Ma		24 V		24 V	24 L	24 L	24 Me	24 Me	24 Me	24 S	
25 Me		25 S		25 S	25 Ma	25 Ma	25 V	25 V	25 V	25 D	
26 J		26 D		26 D	26 Me	26 Me	26 V	26 V	26 V	26 L	Matin
27 V		27 L	Matin	27 L	27 J	27 J	27 S	27 S	27 S	27 Ma	
28 S		28 Ma		28 Ma	28 V	28 V	28 D	28 D	28 D	28 Me	
29 D		29 Me		29 Me	29 S	29 S	29 L	29 L	29 L	29 J	
30 L	Matin	30 J		30 J	30 D	30 D	30 Ma	30 Ma	30 Ma	30 V	
31 Ma		31 V		31 V	31 Me	31 V					



Carole ZIMMERMANN.
Adjointe : « voirie,
circulation, sécurité »



Limiter la vitesse pour accélérer le bien-être de tous !

Dès le printemps, la ville passe à 30 km/h



- 1. Offrir plus de sécurité :** ralentir apaise la ville et augmente la sécurité des autres usagers. La distance pour s'arrêter diminue de moitié. Elle est de 13,3 mètres à 30 km/h contre 27,7 mètres à 50 km/h.
- 2. Améliorer la lisibilité :** 30 km/h partout en ville (ou presque). C'est simple et plus lisible que des zones 30 dispersées ici et là au gré des aménagements dans les quartiers.
- 3. Rééquilibrer les usages :** apaiser la circulation, c'est faciliter les déplacements de tous, y compris piétons et vélos, pour rééquilibrer les usages. Tout le monde pourra se réapproprier l'espace public. A 30 km/h, les vélos cohabitent mieux avec les voitures sur la voie.
- 4. Diminuer le bruit :** une réduction de 20 km/h de la vitesse des usagers de la route divise par deux le bruit aux abords des voies de circulation. Le passage à 30 km/h a ainsi un impact positif sur la santé et sur le cadre de vie.
- 5. Diminuer la vitesse** est une demande formulée dans toutes les réunions de quartier.

Relevés du radar pédagogique

Chemin des Sondes :

Limitée à 50 km/h

Entre le pont des 6 ponts et l'Avenue Briand.



Deux relevés réalisés sur une durée d'un mois chacun :

Septembre 2022 : environ 2 400 véhicules par jour avec une moyenne de 39 km/h. Pic de 300 véhicules par heure pour les deux sens de circulation. 95 % des automobilistes respectent la limitation de 50 km/h.

Octobre 2022 : mesures réalisées au moment de la réduction de la chaussée par des quilles à titre d'essai. 1 720 véhicules par jour, avec une moyenne de 38 km/h. Pic de 230 véhicules par heure pour les deux sens de circulation. 95,5 % des automobilistes respectent la limitation de 50 km/h.

Le nombre de véhicules par jour est considérable. Les incivilités sont nombreuses et la sécurité des riverains qui résident dans cette rue est fortement compromise. Un projet est en cours d'étude pour y remédier et apaiser leur cadre de vie.



RAPPEL : cette rue est interdite aux Poids Lourd de + 3,5 tonnes (sauf bus, véhicules d'urgence et ordures ménagères).